

Transfert du DESS en montage et gestion de projets d'aménagement à la Maîtrise en aménagement, option montage et gestion de projets d'aménagement

Document d'information

Juillet 2023

Le transfert du DESS à la Maîtrise est réservé aux étudiantes et étudiants qui ont une base d'admission et de formation dans un domaine de l'aménagement (par ex. architecture, urbanisme, design d'intérieur). Après la validation de cette condition, le DESS peut permettre à la personne qui le souhaite d'accéder à la maîtrise en fonction de la qualité de ses résultats académiques.

La personne qui souhaite faire le transfert doit :

1. Avoir complété, au moment du transfert, un minimum de 24 crédits de cours (dont un minimum de 15 crédits de cours obligatoires et l'atelier AME 6917) avec une moyenne d'au moins 3.0.
2. Soumettre une demande d'admission à la maîtrise MGPA (2-005-1-8).
À noter que lors de cette demande, le système d'admission reconnaîtra que la personne est inscrite au DESS (programme 2-005-1-2). La demande sera traitée pour le transfert et non comme une nouvelle demande d'admission. Il ne sera pas nécessaire de redéposer les documents soumis auparavant pour l'admission au DESS. En transférant du DESS à la maîtrise, la personne renonce à l'obtention d'un diplôme de DESS et accepte de poursuivre ses études de maîtrise.
3. Soumettre un relevé (non officiel) de notes de cours (les cours complétés et la liste des cours en progression doivent figurer sur le relevé).
4. Soumettre une lettre de motivation pour sa demande de transfert à la maîtrise soulignant ses expériences de travail, si applicable.
5. Faire une demande d'équivalences pour les cours suivis au D.E.S.S. en le précisant dans une case Commentaires. Cette demande d'équivalences sera traitée ultérieurement.

Après la soumission d'un dossier complet, la demande de transfert sera étudiée et une recommandation du responsable permettra l'admission de la personne à la maîtrise en aménagement, option MGPA.

**Si vous envisagez le passage du DESS à la maîtrise prochainement, suivez l'atelier AME6917 à l'hiver de votre première année de votre programme de DESS. Notez que toutes les conditions doivent être réunies pour le transfert et l'avis favorable du responsable du programme est requis.*